

3^e colloque international du Collège international des sciences du territoire (CIST)
Cité des territoires (IGA+IUG), 14 av. Marie Reynoard, Grenoble – 17 & 18 mars 2016

Égalité des territoires & migrations résidentielles

[table ronde]

jeudi 17 mars 2016 // 15h45-17h15

La table-ronde proposée par le CGET a pour objectif de faire dialoguer chercheurs et acteurs autour du lien entre les migrations résidentielles et les (in)égalités territoriales.

Programme de la rencontre

Introduction

- **Brigitte Baccaïni** (sous-directrice de l'observation et des analyses statistiques, CGET)

Discutants

- **France Guérin-Pace** (INED – responsable de l'axe Mobilités, identités et territoires/CIST)
- **Emmanuel Dupont** (responsable de l'animation stratégique et scientifique, CGET)

Intervenants

- **Clément Dherbécourt** (France Stratégie)
- **Thomas Sigaud** (Centre d'études de l'emploi–CEE)
- **Louis-André Vallet** (Observatoire sociologique du changement–OSC)

Enjeux

Les mouvements de populations infra-nationaux contribuent à refaçonner la physionomie du territoire français. Ces migrations résidentielles obéissent à de nombreux déterminants liés à l'emploi, au logement, au cadre de vie, etc. Ces mouvements, pour anciens qu'ils soient, se sont modifiés en intensité et en inscription spatiale depuis 30 ans et contribuent à différencier les territoires en termes de peuplement mais aussi d'activités économiques : métropoles, façades maritimes, espaces périurbains, banlieues, nouvelles campagnes, etc.

Pour autant, ces mouvements de population ne semblent pas suffisamment considérés en matière de politiques d'égalité territoriale. En effet, la tradition française en matière d'aménagement du territoire a souvent consisté, prioritairement, à vouloir retenir les populations au sein des territoires en crise, en tentant de rendre ces derniers plus attractifs plutôt qu'à pousser leurs habitants à migrer. Pour beaucoup d'acteurs publics, mais aussi de chercheurs, ces migrations seraient même à considérer d'abord comme une source d'inégalités (aggravation des déséquilibres et/ou réservée aux ménages les plus dotés) plutôt que comme une ressource éventuelle pour la cohésion économique et sociale des territoires.

Il en résulte, outre des défauts de mesure et de qualification des phénomènes de migration résidentielle, une absence fréquente de leur prise en compte en matière d'aménagement et d'égalité des territoires. Plus encore, celles-ci ne sont presque jamais considérées comme un possible levier d'action par les pouvoirs publics. L'objectif de la démarche engagée conjointement par le CGET et le CIST consiste à se départir (momentanément ou durablement ?) de ces *a priori* négatifs sur l'effet de la mobilité pour tester de nouveaux paradigmes et élargir le propos.

Questionnements

Plusieurs questions seront abordées :

- Les migrations résidentielles : source d'inégalité entre les territoires ? ou au contraire, ressources pour certains territoires ?
- Quels sont les effets (démographiques, économiques, sociaux) des migrations résidentielles sur les territoires ?
- Dans quelle mesure les migrations résidentielles favorisent-elles ou freinent-elles la mobilité sociale des personnes ?

On mettra un accent particulier sur le lien entre mobilité résidentielle et emploi autour des questionnements suivants :

- Quels sont les déterminants de la mobilité des actifs ? Quelles sont les caractéristiques individuelles qui favorisent cette mobilité ? Quelle est la nature des obstacles, des freins à la mobilité des actifs ?
- La mobilité des actifs pourrait-elle être un levier pour améliorer le fonctionnement du marché du travail, en permettant en particulier de réduire le chômage *via* une meilleure adéquation de l'offre et de la demande ?
- Quelles sont les mesures économiques qui seraient susceptibles de favoriser la mobilité géographique (en particulier des chômeurs ou des jeunes sans emploi) en vue d'un meilleur accès à l'emploi ?

